

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 juin 2018 à 14 heures 30

**SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept juin à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 15/06/2018

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Fronsac				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur BEC	Ex	Monsieur MARIEN		Monsieur LAURET	X	Monsieur GALINEAU	
	-	Madame EYHERAMONNO	X	Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur BROUDICHOUX		Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GRELAUD	Ex	Monsieur GALAND		Monsieur PORTAUD	X	Madame LE DUIGOU	
Monsieur BESSON	X	Madame PEYREFITTE		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur GANDRE	Ex	Monsieur RIGAL	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		Monsieur BAILAN	X	Monsieur NOEL	
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	Ex	Monsieur PAIGNE		Monsieur LABRIEUX		Monsieur VILLAR	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BERNARD		Madame VERIT	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER	X	Monsieur RIVEAU		Monsieur CORONAS	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET		CDC du Pays de St Aulaye			
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	X	Monsieur MESPLEDE		Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur COSNARD	Ex	Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD	
Madame VIANDON		Monsieur REIS-FILIPE		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur FOULHOUX	Ex	Monsieur DARQUEST	Ex	Monsieur RENARD (V/Pdt)		Monsieur QUERION	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur BOULAN		Madame GRACIA	Ex
Monsieur ROBIN	Ex	Madame LEMOINE		Monsieur HAPPERT	X	Monsieur JAUBLEAU	
Monsieur GUILHEM		Monsieur NADEAU		Monsieur BLAIN	Ex	Monsieur SAINQUANTIN	
CDC du Cubzaguais				CDC du Canton de Blaye			
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Madame MONSEIGNE	Ex	Madame LARRIEU		Madame GOUTTE		Monsieur MOURLOT	
Monsieur RAYNAL		Madame COUPAUD		Monsieur ARRIVE	X	Monsieur MOULIN	
Monsieur GRANCHERE	Ex	Madame GUINAUDIE		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur ARNAUDIN	
Monsieur ARNAUD		Monsieur MERCADIER		Monsieur CARREAU	Ex	Monsieur IMBERT	
Monsieur FAMEL		Monsieur TABONE		Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur FRAPPE	
Monsieur GUY		Monsieur MEYER	Ex				

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20180627-2018-16-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET	

Excusés ayant donné procuration :

Madame MONSEIGNE, Déléguée titulaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais a donné procuration à Monsieur GUINAUDIE, Vice-Président du SMICVAL et Délégué titulaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais

Monsieur BLAIN, Délégué titulaire de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde a donné procuration à Monsieur HAPPERT, Délégué titulaire de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,  
 Madame HARDY, Conseillère Départementale de la Gironde (canton de Libourne)  
 Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde (canton de Fronsac)  
 Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

**En ouverture de séance, sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2018, 25 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.**

Accusé de réception en préfecture  
 033-253306617-20180627-2018-16-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

**DELIBERATION N° 2018 - 16**

**Objet : Compte rendu au Comité Syndical : Communication des décisions prises par le Bureau Syndical en date du 16 mai 2018**

**Rapporteur : Monsieur MAROIS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération n° 2017-46 du Comité Syndical en du 05 juillet 2017 donnant délégation au Bureau Syndical dans certaines matières,

**RAPPORT**


Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au Bureau Syndical par délibération n° 2017-46 en date du 05 juillet 2017 et conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président informe les délégués que les décisions suivantes ont été prises par le Bureau Syndical lors de sa réunion du 16 mai 2018 :

- × Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 28 février 2018 : adopté à l'unanimité des membres présents
- × Autorisation de signature d'un protocole d'accord transactionnel avec la Société DECONS : adoptée à l'unanimité des membres présents

\*\*\*\*\*

Le Comité prend acte du compte rendu des décisions du Bureau Syndical réuni le 16 mai 2018 détaillées ci-avant et prises en vertu de la délégation accordée par délibération n° 2017-46 en date du 05 juillet 2017.

**FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS**  
**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**  
**FAIT A ST DENIS DE PILE, le 27 juin 2018**

Le Président,  
**A. MAROIS**  


Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20180627-2018-16-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20180627-2018-16-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018